

Pour la retraite, on pourrait peut-être se contenter de ce qui correspond au poste prestations.
Eller: Je suis d'avis que la retraite doit avoir droit à la $\frac{1}{2}$ retraite.

Celio: C'est compétence CF?

Sternpli: Il faut faire par le parlement. D'accord avec les prop. finances, mais ça va être
 soit un fait mûr soit qu'un ct.

Bücher: D'accord, avec $\frac{1}{2}$ retraite pour la retraite.

Cadeau au gen., à l'adj. gen et au chef Etat.

Transférer encre avec le général, la retraite n'exclue pas. Skoja l'occupera des tractations

Sigyn Aufhebung des Abstimmungsrechts. Peine de mort. Nouvelle prop. de l'auditeur.
 Recomme Mothp.

17.

Science: ~~mardi~~ vendredi 9h,

57^e Science du 20. Juli 1945 9h

Président: BP Skoja

Abstent: Eller, Rebello, Celio, Nob.

Secrétaire: Om

Procédurel

Clôture

Skoja: Considère que le question n'est pas atteint, mais que le président devrait pouvoir régler les choses par procédure collégiale après la séance.

O'accord

Pfennig: Convocation conc. allégements restrictions passées frontière Italo-Suisse.

— Col. Rebello déclare rapidement immédiat des Russes. J'y suis opposé, tout au moins temporairement. Les autorisations sont émises. Banchelli cherche à le renseigner. Les anglais autoriseraient leur attaque militaire à franchir dans la commission d'enquête.

Skoja: Considère que possibilité technique est donnée pour le rapatriement, mais que l'assentiment suisse doit être obtenu.

Bödel suggère à Celio d'aviser Truman à visiter la Suisse. Celio est d'accord. Les autres membres d'accord.

CRS est invitée à recouvrir empêts d'abordée nocturne de la grêve (recouvrir sur place ou réception en Suisse). Le CRS demande s'il y a un certain nombre politiques. Le dépôt est d'avis qu'il y a peu pour le moment de conditions de recouvrir les empêts des régions modernes frontières, mais qu'il ne soit pas d'incomptes politiques. D'accord.

Le Dr Suisse a sollicité de donner des médicaments à la Pologne. Pas possible que le Dr Suisse intervienne directement, il faudrait passer par le C.R. Polonois. Le C.R. est-il d'accord de faire cette aide ? Oui.

Burchhardt a répondu à gen. König - question des Suisses qui ont combattu en France et qui devraient rentrer en Suisse sous une forme très décentement. Le militaire devra poser la question.

Question de Charles de S. François. Nous devons nommer une commission d'ex-pats (techniques), puis, plus tard, une commission plus étendue.

Point de Pinen au CF en discussion.

Point 1. Demander une mission Huber. A.

Point 2. offrir le palais SN et le BTP si siège en Suisse. A.

Point 3. accession Suisse à la charte. Demande des deux ce sens ? A.

Pinen : je suis opposé à celle démarche. Personnellement, la charte est d'ailleurs inconvenante pour nous. A.

Point 4. Nomination de commissions.

a) Petite commission : les nous voulons soit un maximum. Le fed. est chargé de désigner les membres.

Des motions ont été déposées pour demander de renseigner le peuple sur les événements de juillet. Rapport est en préparation. Opportunité de donner une brochure à la fin ? Question de principe à faire décider par un spécialiste, p.ex. E. Bongard et Baier.

Schnyder : on toutes les publications un livre blanc sur Juillet 1848. J'abord l'assemblée qui envoie en commission de documents. Dès que le los échéant Naef.

Pinen : Idée Naef ne plaît.

Schnyder : Soyez prudents, ne nous pressons pas.

Pinen : la question à soumettre à Naef serait non pas de préparer un livre blanc, mais de savoir si il serait opportun de publier un livre blanc. Personnellement, je suis négatif, mais celle attitude est préférable et vidogénée.

Représentants déportés

A

Tobias Betschli S.U.V.A

A.

Vergilius Neuholdbtschule Althengst.

A.

Claude T. Schneider Flage

A.

Union postale universelle - Thess. grand.

A.

Fernberg Hoff-Werth

A.

Gretchen Wipfler

A

Büroarbeiter

Rapport sur horaire en voies

A.

auflösung Deutsches Heim Daks.

A.

Shaftrapieren Tüpf wsr.

A.

Ausreiungan Handkraft wsr.

A.

Kris post direktion Chem

A.

Shaftrapieren Delikte gegen den Staat

A.

Rein - und Verdunkelungsforderg. Kommiss.

A.

Geburtsitz Brug.

A.

Fonds f. Arbeitslose - Wirtschaft

A.

Pentatodihe Kommiss

A.

Ablösungspflicht

bonne ou pas
une entente est arrivée entre gér. et gt bensis
pour les p. act. demandées.

A.

Ausreiseporto Küchen.

Steigen wurde an oultre que le CF a refusé l'expulsion, laissant la force du
domaine de la police de Bruxelles. Y a-t-il des conditions pour une prolongation
du séjour? Non. On a vu que les drogues Köcher n'étaient pas lourdes, mais qu'en
considérait comme l'injustice le fait qu'un chef, particulièrement un commandant des
opérations, devraient être à l'abri des mesures d'interrogatoire aux autres.

Pfriem: Solution, quelle qu'elle soit, mauvaise. Est mieux valut offrir le choix entre le départ
et l'internement. Aucun pays ne hait les anc. diplômés allemands aussi durement que
nous. On ne peut pas rendre compte de la violence de la campagne qui se déchaînerait dans
le pays. Sont Köcher est incertain. Si on apprend que Blengeli a été exécuté par les Français,
il faudrait revoir la question Köcher et considérer l'internement? Mais on n'a pas engagé
pas des chambres et opinion publique. On paie le prix du 8 mai. Je me
rallie probablement à la prop. Tel Pol. Mais croit que d'ici au 31.9. il faudra
revoir la décision si on apprend que Blengeli a été exécuté.

Stumpfli: On a peur au début que K. pourrait rester le temps nécessaire. De
n'y a pas eu de délai. C'est la force qui a soulevé la question. C'est dans
les conditions que le CF a été obligé de renoncer à son attitude. Je pense que Köcher devrait
recevoir un traitement spécial si son innocence était démontrée; je il semblerait que
des charges nouvelles peuvent sur lui. Les conditions de son départ rappelleraient une extradition.
Ce n'est pas glorieux pour nous. On s'en repentera peut-être plus tard.

Pfriem: Cette transposition caractéristique des usages diplomatiques est grande conséquence.
Ne devrait-on pas changer un état d'examiner la question de savoir si nous
pouvons faire "un diplomate étranger ou de nos intérêts. — S'il arrivait
malheur à Köcher, ce serait une honte pour la Suisse, indubitable.
Conditions à certains pressions passer si c'est nécessaire. Le droit politique servira au fe-

S'ouvrir à la question de l'immigration. La question du principe de pose le cas Kō"chen.

Steiger: Je suis d'avis que le dépt fédéral doit rendre le décret, quelle que soit la question de l'immigration. Nous cas est différent du cas des autres pays moins marqués par l'allemande. Tous couple de négociation en Kō"chen, de l'égalité de partenariat avec les autres expulsés qui ne comprennent pas qu'on méprise alors qui a contribué leur activité. Il y a des charges nouvelles contre eux. Le dépt doit prendre le dossier; il le doit faire faire pour cette temps son enquête. Le CT réservera deux jours après below le résultat de l'enquête du politologue. Pour le moment, le dépt est justifié est complètement.

A

Question de la société ouverte à l'immigration et l'avenir des Russes.

Repathès. Basat

Steiger: Des autorités spéciales n'ont pas le droit d'intervenir sur de la minorité elle-même, même si nous pourrions refuser la protection politique aux intérêts russes. La police compétente n'a pas accordé cette protection, il y a simplement une autorisation pour être accordée. Il y a une séparation de minorité culturelle et politique. Les org. visent pour une minorité publique.

Pfeine: Il est inadmissible qu'en fait il. Il faut se servir les étrangers internes pour la propagande. C'est un effort à l'égard des étrangers. On peut justifier l'intervention de cette façon.

Steigfli: Et les autorités communales, qui en pensent elles? Si les aut. cantal et communes sont offensées, on pourrait les appeler. On peut dire qu'il n'y a pas eu de cas dans contre le magistrat pour ouvrir la porte aux communautés et qu'il faut p.c. appuyer les efforts des autorités cantal.

Steiger: Les aut. men. ne sont pas compétentes.

Donc: Un principe, d'accord d'intégrer aux Russes de la minorité à la minorité, puisque c'est l'usage

Steigfli: Les Helvéties nous demandent des crédits pourraux (350 millions) D'accord.

Steiger: Discours du 1er août. Le p.m. CT doit-il parler à la Radio?

Steigfli. C'est l'usage.

Il est entendu que Pfeine radiodiffuse un discours (gentil)

Cette

Cas Ellen Thun.

Steiger: Pfeine: Il faudrait qu'une autre ville que Ellen à parler.

Steiger: Nous pourrions écrire une lettre à cette ville, avec respect, et proposer un discours dans une autre ville.